

La fibre est là !



Il ne reste plus qu'à raccorder votre foyer
avant de surfer à la vitesse de la lumière !



Grâce au réseau exploité par **Eure Normandie THD** profitez dès maintenant de la fibre.

Les travaux de déploiement de fibre optique sont aujourd'hui terminés sur votre secteur !

Vous avez désormais la possibilité de souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur
d'accès à Internet présent sur le réseau.

*Attention certains opérateurs sont présents sur l'ensemble du territoire du département, d'autres ne le
sont pas encore.*



Comment tester mon éligibilité ?

4 étapes pour bénéficier du Très Haut Débit



1

Tester son éligibilité

- Connectez-vous au site <http://eure-normandie-thd.fr/>
- Cliquez sur la rubrique **la fibre optique pour mon domicile / je teste mon éligibilité**
- Renseignez votre adresse pour savoir si le raccordement est possible.



2

Choisir un opérateur

Pour confirmer sa présence à votre adresse et souscrire à une offre, contactez l'un des opérateurs (**Bouygues Télécom, Coriolis, Free, Ibloo, K-net, Nordnet, Orange, Ozone, SFR, WeAccess, Videofutur...**).

Une fois l'abonnement validé, l'opérateur effectuera le raccordement de votre domicile.

Un technicien prendra contact avec vous pour fixer la date de l'intervention.



3

Intervention du technicien

Le jour de l'intervention, si des travaux doivent être réalisés pour permettre le passage de la fibre (élagage des arbres, réparation d'une conduite souterraine, installation de gaines...), le technicien vous l'indiquera avant de fixer un nouveau rendez-vous.

Lorsque son travail est terminé, vous signez un compte-rendu d'intervention.



4

La fibre est là !

Après l'activation de la ligne par votre opérateur, vous n'aurez plus qu'à brancher vos équipements pour bénéficier d'une connexion ultra rapide !

Une question ?

<http://eure-normandie-thd.fr/>

✉ contact@eure-normandie-thd.fr

0 809 549 927*

* Service gratuit + prix d'appel